

DOSSIER DE SPONSORING IDEA

Institut Digital pour une Economie Active

Projets 2025/2026



INSTITUT DIGITAL
I D E A

SOMMAIRE

1. Vision et mission de l'Institut Digital
2. Diagnostic de la digitalisation des TPE
3. Présentation des projets 2025-2026
4. Alliances et opportunités de partenariat
5. Engagements attendus des sponsors
6. Conclusion et appel à rejoindre l'initiative

Vision et mission de l'Institut Digital

Depuis sa création en 2018, l'Institut Digital s'est donné pour mission d'**accompagner les très petites entreprises (TPE)** dans leur transition numérique, en mettant à leur disposition des **solutions accessibles, des formations pratiques** et un **conseil stratégique de proximité**. Implantée dans trois départements français, notamment en zones rurales, l'association agit comme un levier de transformation concret pour des structures trop souvent éloignées des ressources digitales courantes.

Notre vision repose sur une conviction forte : la digitalisation ne doit pas être un privilège réservé aux grandes entreprises ou aux grandes métropoles. L'Institut Digital œuvre ainsi à la **démocratisation du numérique** pour favoriser un écosystème entrepreneurial **plus équitable, inclusif et résilient**. Nous croyons qu'en facilitant l'accès aux bons outils, aux bonnes compétences et à un accompagnement adapté, chaque TPE peut devenir actrice de sa propre transformation.

Principes fondamentaux qui animent notre action :

- **Solidarité numérique** : placer l'humain et la proximité au cœur de la digitalisation.
- **Accessibilité** : proposer des outils et des services adaptés aux moyens et aux réalités des petites structures.
- **Innovation responsable** : accompagner en intégrant les enjeux de cybersécurité, d'écoresponsabilité et de simplicité d'usage.
- **Territorialisation de l'offre** : adapter nos interventions aux spécificités de chaque territoire, en lien avec les dynamiques locales.

Nous avons déjà réalisé **plus de 50 audits digitaux** auprès de TPE situées en zones urbaines et rurales, et constitué un **réseau de 3 consultants spécialisés**, capables d'intervenir sur l'ensemble des problématiques numériques prioritaires : visibilité en ligne, gestion simplifiée, cybersécurité de base, outils collaboratifs, etc.

Notre engagement s'inscrit dans une logique de **temps long**, avec des accompagnements personnalisés, souvent co-construits avec les acteurs de terrain (collectivités, réseaux d'auto-entrepreneurs, chambres consulaires).

Cette approche fait de l'Institut un **acteur de confiance**, au service des transformations digitales les plus urgentes et les moins visibles.

"Réduire la fracture numérique entre grandes entreprises et TPE n'est pas un choix stratégique, c'est une nécessité économique et sociale."

Dans cette dynamique, l'Institut Digital se positionne, pour les années 2025-2026, comme un **pivot entre les besoins concrets des TPE et l'expertise des acteurs du numérique**, à travers des alliances durables, un ancrage territorial fort et une exigence permanente de qualité et de simplicité.

Diagnostic de la digitalisation des TPE

La transformation numérique des très petites entreprises (TPE) en France avance à un rythme contrasté. Si une majorité d'entre elles ont déjà entamé une forme d'intégration du numérique, cette adoption reste partielle, souvent non structurée, et très inégale selon les territoires et les secteurs d'activité.

État des lieux : une digitalisation entamée mais fragmentée

Aujourd'hui, **75 % des TPE** utilisent au moins un outil numérique dans leur activité quotidienne, qu'il s'agisse d'une messagerie électronique, d'un logiciel de facturation ou d'un site web. Cependant, seules **40 %** ont mis en place une **stratégie digitale structurée**, intégrant des objectifs clairs, des processus adaptés et une logique de montée en compétence. On observe donc une adoption "par défaut", non portée par une démarche globale.

Chiffres-clés révélateurs

Indicateur	Chiffre	Observation
TPE ayant besoin d'un accompagnement numérique	68 %	Forte attente de soutien, notamment sur les aspects opérationnels
TPE freinées par le coût perçu de la digitalisation	33 %	Les solutions existantes sont jugées trop onéreuses ou inadaptées
TPE en retard dans leur transition numérique	30 %	Retard particulièrement marqué dans les zones rurales
Secteurs les plus en retard	Commerce, artisanat (jusqu'à 50 % non digitalisés)	Métiers à forte tradition manuelle, moins exposés au numérique

Freins dominants observés sur le terrain

Les enseignements tirés de plus de **50 audits réalisés par l'Institut Digital** confirment une combinaison récurrente d'obstacles :

- **Complexité perçue des outils numériques** : les TPE se sentent submergées par des solutions jugées trop techniques.
- **Manque de temps et de compétences internes** : les équipes réduites ne permettent pas de dégager des ressources pour piloter le changement.
- **Incertitude sur la cybersécurité** : crainte des vulnérabilités numériques, souvent accentuée par une méconnaissance des risques réels.
- **Scepticisme sur le retour sur investissement** : difficulté à mesurer concrètement les bénéfices à court terme.

"Ce n'est pas que je suis contre, c'est que je ne vois pas par où commencer." — témoignage d'un artisan accompagné dans l'Aveyron

À cela s'ajoute un **isolement technologique marqué en milieu rural**, souvent aggravé par un accès limité au très haut débit ou à des réseaux d'accompagnement. Les disparités territoriales dans l'accès aux infrastructures numériques freinent l'égalité des chances en matière de transformation digitale.

Conséquences : une vulnérabilité croissante des TPE

Les retards de digitalisation n'ont pas que des implications techniques — ils affectent directement la **compétitivité et la pérennité économique** des TPE :

- Baisse de **jusqu'à 40 % du chiffre d'affaires potentiel** pour les entreprises peu visibles en ligne¹.
- Difficulté à intégrer les **chaînes de valeur dématérialisées** (réponses aux appels d'offres en ligne, systèmes d'approvisionnement numériques...).
- Marginalisation face à la concurrence, notamment face aux plateformes ou acteurs digital-natifs.

- **Surcharge administrative** liée à l'absence d'automatisation (facturation, gestion des clients, obligations légales).
- **Fragilisation du tissu local**, avec des zones entières confrontées à un déclin économique faute d'outils adaptés aux nouveaux usages.

Ces constats confirment un besoin structurant : **accélérer la mise en capacité numérique des TPE**, en levant les verrous logistiques, financiers et humains qui les freinent encore. Ce besoin n'est pas conjoncturel mais systémique. Il appelle une réponse collective mêlant expertise technique, pédagogie, accessibilité économique et logique de proximité.

1. Source : Institut Digital – Synthèse des audits 2022–2023. Données consolidées et observations de terrain.

Présentation des projets 2025-2026

Les projets portés par l'Institut Digital pour la période 2025-2026 répondent à une ambition claire : **réduire les inégalités numériques** auxquelles font face les très petites entreprises (TPE), notamment en zones rurales ou fragiles. Conçus en synergie, ces cinq projets visent à **lever les principaux freins identifiés** dans le diagnostic précédent : complexité perçue des outils, déficit de compétences internes, coût, isolement. Leur déploiement repose sur une logique de complémentarité, de proximité territoriale et de montée en compétence progressive.

1. Programme de formation aux outils numériques pour TPE rurales

Objectif : Accompagner **150 dirigeants de TPE** dans l'acquisition de compétences opérationnelles en marketing digital, outils collaboratifs, automatisation commerciale ou cybersécurité de base.

Format : Sessions courtes, modulaires, dispensées en présentiel et à distance.

Indicateur de performance :

- *85 % de taux de satisfaction*
- *80 % des participants intègrent au moins un outil numérique dans leur processus métier*

2. Plateforme collaborative d'accompagnement digital

Outil central du dispositif, cette interface en ligne regroupera les **ressources essentielles pour digitaliser une petite structure, au moindre coût**. Elle proposera une sélection raisonnée de contenus, triés selon leur simplicité, leur accessibilité économique et leur pertinence pour les TPE en phase de transition.

Objectifs :

- *200 utilisateurs TPE actifs d'ici fin 2026*

- 100 ressources publiées (tutoriels, fiches pratiques, outils en ligne testés et validés)

Cette plateforme ne sera pas un énième répertoire d'outils, mais un espace de navigation intuitive et contextualisée, pensé pour un public non technicien.

3. Ateliers territoriaux de sensibilisation et d'accompagnement

Pour agir directement sur le terrain, 30 ateliers seront organisés dans les trois départements cibles : **Pyrénées-Orientales, Aude et Hérault**, avec l'appui d'acteurs locaux. Chaque session portera sur des cas d'usage concrets (facturation numérique, boutique en ligne, gestion automatisée des devis, etc.). Répartition cible :

Département	Nombre d'ateliers	Nombre de TPE accompagnées
Pyrénées-Orientales	12	100
Aude	6	50
Hérault	12	100

4. Dispositif élargi d'audit digital gratuit

Fort du succès de ses 50 premiers audits réalisés entre 2022 et 2023, l'Institut prévoit un **passage à l'échelle** avec **200 diagnostics prévus sur deux ans**. Chaque audit aboutira à une feuille de route personnalisée.

Objectif visé :

- 70 % des TPE auditées enclenchent une démarche numérique effective via les solutions de nos partenaires

Cet outil est aussi une porte d'entrée pour les entreprises numériques partenaires, qui pourront proposer leurs services à un public précisément ciblé, sensibilisé et qualifié.

5. Réseau de mentors TPE-TPE

Nouvelle brique stratégique du projet, ce réseau rassemblera des **TPE déjà digitalisées et des consultants partenaires** afin de favoriser l'entraide, le

partage d'expérience et les parrainages de proximité.

Fonctionnement prévu :

- *Mise en relation sur la base de problématiques communes*
- *Interventions ponctuelles ou suivies, selon les besoins*
- *Valorisation des mentors (certificats, visibilité sur la plateforme, événements partenaires)*

Calendrier de déploiement prévisionnel

L'articulation temporelle garantit une montée en charge cohérente et mesurable des projets :

Trimestre	Action principale
T1 2025	Lancement du programme de formation et des audits gratuits
T3 2025	Démarrage des ateliers territoriaux dans les Pyrénées-Orientales, l'Aude et l'Hérault
T1 2026	Phase pilote des formations et tests sur la plateforme collaborative
T2 2026	Déploiement général de la plateforme, des formations et des ateliers
T3 2026	Mise en place du réseau de mentors et consolidation des retours d'expérience

Ces cinq projets sont conçus pour créer un **effet de levier réciproque** : chaque outil ou action renforce l'impact des autres. La plateforme alimente les ateliers ; les audits orientent les TPE vers les formations ; le réseau de mentors prolonge l'accompagnement initial. L'ensemble du dispositif s'inscrit dans une logique d'écosystème, propice à la mutualisation des expertises et à la visibilité des partenaires engagés.

Alliances et opportunités de partenariat

Le succès des projets 2025-2026 de l'Institut Digital repose sur des partenariats stratégiques ciblés, construits dans la durée et conçus comme de véritables leviers d'impact pour l'écosystème des très petites entreprises. Chaque partenaire mobilisé contribuera à lever un ou plusieurs freins à la digitalisation,

en apportant des ressources concrètes, une expertise spécifique ou une capacité de rayonnement auprès du public concerné.

Un partenariat, plusieurs modalités d'engagement

Type de partenaire	Contribution attendue	Contreparties proposées
Éditeurs de logiciels	Accès gratuit ou à tarif solidaire à certains outils (CRM, gestion de projet, e-commerce, cybersécurité...) ; formation à l'usage ; support technique simplifié.	Visibilité sur les supports de communication, accès privilégié aux TPE accompagnées, mention "Partenaire officiel Institut Digital" sur la plateforme collaborative.
Consultants spécialisés	Animation de formations, rédaction de contenus pédagogiques, accompagnement opérationnel des TPE.	Co-construction des modules, mentions valorisantes (badge, certification), participation aux événements partenaires.
Collectivités territoriales	Soutien logistique local (mise à disposition de lieux, communication territoriale), participation au cofinancement des actions de terrain (ateliers, audits).	Valorisation de l'implication publique, intégration dans les rapports d'impact locaux, rôle de relais institutionnel reconnu.
Fondations d'entreprise	Soutien financier structurant (pluriannuel ou par projet), accompagnement stratégique ou évaluation externe.	Reporting d'impact personnalisé, visibilité sur les actions à vocation sociale, participation aux événements de restitution.
Médias spécialisés	Couverture éditoriale des initiatives, interviews de terrain,	Accès à des témoignages exclusifs, co-construction d'articles thématiques, visibilité accrue

Type de partenaire	Contribution attendue	Contreparties proposées
	diffusion des contenus produits avec les TPE.	auprès d'un public professionnel engagé.

Critères de sélection et modalités d'intégration

Afin de garantir la cohérence et la qualité des partenariats noués, chaque engagement est précédé d'une phase de validation selon des critères précis :

- **Éditeurs de logiciels** : Solution existante et testée depuis au moins deux ans, documentation accessible, capacité démontrée à former un public non technicien, audit fonctionnel préliminaire réalisé par l'Institut.
- **Consultants** : Certification métier confirmée, expérience avérée auprès de TPE (minimum trois missions de référence), capacité à intervenir en présentiel et à distance, convention d'intervention avec indicateurs de suivi.
- **Collectivités** : Appartenance aux territoires cibles (Pyrénées-Orientales, Aude, Hérault), engagement dans les politiques publiques numériques, participation minimale de 20 % au budget local du projet concerné.
- **Fondations** : Alignement explicite avec les valeurs sociales du projet (inclusion, durabilité, éducation), convention pluriannuelle privilégiée, reporting trimestriel des résultats à l'échelle nationale et territoriale.
- **Médias spécialisés** : Audience professionnelle qualifiée, précédents éditoriaux en lien avec l'innovation, l'économie des PME ou le digital, engagement à relayer les bonnes pratiques issues des projets.

"Rejoindre l'Institut Digital, c'est faire plus qu'un partenariat : c'est être acteur d'une transformation inclusive du tissu entrepreneurial local."

Une dynamique ouverte à la co-construction

Les partenariats ne se limitent pas à une logique de soutien ponctuel. Chaque acteur est invité à prendre part à un processus collaboratif, où sa contribution peut évoluer selon les besoins du programme et les retours d'expérience du terrain. Cette approche garantit une synergie continue entre les expertises mobilisées, les réalités opérationnelles des TPE et les objectifs d'impacts poursuivis.

Des outils de collaboration – réunions inter partenaires, plateforme partagée, valorisation croisée – seront mis à disposition pour renforcer cette intelligence collective.

Prochains jalons pour les partenaires candidats :

Étape	Description	Période indicative
Appel à partenariats	Publication du formulaire de manifestation d'intérêt en ligne.	Juin 2025
Phase de sélection	Étude des propositions, échanges avec l'équipe projets, vérification des critères.	Juin à Août 2025
Signature des conventions	Formalisation des engagements et intégration dans les outils partenaires.	Septembre 2025

Étape	Description	Période indicative
Démarrage de la collaboration	Participation aux dispositifs dès le premier déploiement terrain.	Septembre 2025

Des partenaires engagés dès les premières phases auront un rôle structurant non seulement dans l'accompagnement des TPE, mais aussi dans la conception même des actions et contenus à déployer.

Ce modèle d'alliance vise à bâtir un **écosystème stable, lisible et durable**, où chaque contribution renforce directement la capacité numérique d'un tissu économique encore trop souvent fragilisé.

Engagements attendus des sponsors

En rejoignant les projets 2025–2026 de l'Institut Digital, chaque sponsor contribue à un changement structurel au bénéfice des très petites entreprises, tout en bénéficiant d'un partenariat clair, encadré et valorisant.

Trois formes principales d'engagement sont proposées, correspondant aux différents profils de sponsors :

Type de sponsor	Engagement minimal attendu
Financier	Contribution de 2 000 € minimum sur deux ans
Technique	Mise à disposition de solutions numériques (+ 20 h de formation et support dédié)
Logistique	Mise à disposition d'espaces locaux, facilitation de la logistique terrain et relais de communication locale
Mixte	Combinaison d'un soutien financier (2 000 €) et d'un accompagnement technique (à partir de 10 h)

Chaque engagement est reconnu publiquement comme contribution à un projet d'intérêt général et à fort impact local.

Modalités d'engagement

- **Durée** : L'engagement est fixé **par projet**, avec un versement unique au démarrage.
- **Souplesse** : Les partenaires peuvent choisir un ou plusieurs projets sur lesquels concentrer leur soutien.
- **Exclusivité sectorielle** : Les sponsors techniques bénéficient d'une exclusivité *par catégorie métier*, renforçant leur positionnement auprès des TPE cibles.

Garantie de transparence et de visibilité

- **Reporting trimestriel** : Transmission régulière d'indicateurs chiffrés sur l'impact des actions menées, à l'échelle nationale et territoriale.
- **Visibilité systématique** : Mention du sponsor sur les supports digitaux et print pendant **au moins six mois**, selon les projets soutenus (*plateforme collaborative, événements partenaires, publications TPE*).
- **Droit de modification** : Tout partenaire peut ajuster ou mettre fin à son engagement en respectant un **préavis de 2 mois**.
- **Clause de force majeure** : En cas d'arrêt de projet indépendant de la volonté des deux parties, un **remboursement partiel** est prévu sur la partie non utilisée.

Valorisation croisée

Chaque sponsor est intégré dans un dispositif structuré de visibilité et de reconnaissance :

- Mention dans la **lettre d'information bimestrielle** diffusée aux TPE accompagnées et collectivités locales.

- Mise en avant de ses actions spécifiques via les **études de cas** et bilans partagés.
- Participation possible aux **rencontres inter partenaires** et aux événements publics organisés en 2025, 2026, 2027 (tables rondes, restitutions, pitches d'exemples concrets auprès des TPE bénéficiaires...).

L'impact se mesure, la contribution s'inscrit, la collaboration rayonne.

Cet engagement n'est pas un simple soutien : c'est une **association active à une transformation durable**, inscrite dans une logique de proximité et de co-construction avec les écosystèmes entrepreneuriaux locaux.

Appel à rejoindre l'initiative

Nous rejoindre, c'est participer directement et facilement à l'essor et à la pérennité de TPE qui ont besoin de soutien sur votre territoire.

C'est aussi favoriser l'embauche de manière indirecte, car pour ces programmes, nous souhaitons recruter 4 jeunes profils que nous formerons et embaucherons à terme.

Sans votre contribution, nous allons perdre du temps et de l'énergie en recherche de solutions indirectes.

Grâce à vous, IDEA reprendra sa place active sur le territoire ouvrant la porte à une infinité d'opportunités aux TPE et à ses partenaires.